

Les institutions religieuses

- ❑ Les chefs religieux comprennent-ils et soutiennent-ils l'allaitement maternel ?
- ❑ L'institution encourage-t-elle les groupes soutenant l'allaitement maternel en mettant à leur disposition l'espace voulu ou en les aidant à organiser des réunions?
- ❑ Les femmes qui allaitent ont-elles le sentiment d'être bienvenues à des offices religieux?

Ce que nous savons ...

✓ *L'allaitement maternel est approuvé comme une méthode de contraception dans de nombreuses cultures et religions. Dans la tradition bouddhique, le père a le devoir de donner la meilleure nourriture à la mère lorsque celle-ci allaite son bébé. Le Coran préconise l'allaitement maternel pendant les 2 premières années de l'enfant et que la santé de la mère soit considérée prioritaire dans la famille.*

Le gouvernement

- ❑ Existe-t-il un comité national pour l'allaitement maternel?
- ❑ Le ministère de la Santé a-t-il une politique relative à l'allaitement maternel?
- ❑ Les mères qui reçoivent des prestations de l'Etat reçoivent-elles un soutien pour l'allaitement maternel sous forme de nourriture supplémentaire?

Ce que nous savons ...

✓ *La 'Déclaration d'Innocenti' appelait tous les gouvernements à nommer un coordinateur national de l'allaitement maternel et à créer un comité multi-sectoriel national sur l'allaitement maternel composé de représentants de départements gouvernementaux, d'organisations non gouvernementales et d'associations de professionnels de santé.*

✓ *Le Code international de Commercialisation des substituts du lait maternel requiert que n'apparaisse aucun mot, aucune photo idéalisant l'allaitement artificiel, y compris des photos de nourrissons sur des étiquettes de produits.*

✓ *En Inde, l'un des 24 pays à avoir appliqué le Code, la loi sur les substituts du lait maternel, les biberons et les aliments pour nourrissons entra en vigueur en 1993 et vise à réglementer la distribution et la promotion de ces produits pour s'assurer qu'ils ne nuisent pas à l'allaitement maternel.*

Le lieu de travail

- ❑ Dans quelle mesure le lieu de travail est-il ami des bébés?
- ❑ Y a-t-il une crèche sur place ou tout près?
- ❑ Les femmes ont-elles droit à pauses pour allaiter?
- ❑ Y a-t-il des locaux propres et réservés aux femmes qui souhaitent extraire le lait?

Ce que nous savons ...

✓ *Les normes minimum de l'Organisation Internationale du Travail stipulent 12 semaines de congé-maternité avec des prestations allant jusqu'à 66% du dernier salaire, l'interdiction de mise à pied pendant le congé de maternité, et une fois que la mère reprend le travail, qu'elle bénéficie chaque jour de deux pauses d'une demi-heure chacune pour allaiter son bébé. La 'Déclaration d'Innocenti' (1990) et la 'Plate-forme pour l'Action' (1995) de la Conférence mondiale de l'ONU sur les Femmes appelaient tous les gouvernements à protéger les droits des femmes qui travaillent à pratiquer l'allaitement maternel.*

✓ *Des employeurs des pays tels que le Guatemala, le Swaziland et Maurice ont mis sur pied des crèches pour des bébés nourris au sein, montrant la voie à d'autres employeurs et les incitant à être des lieux de travail amis des mères.*

Prenez contact avec le Secrétariat de la WABA pour de plus amples renseignements sur le projet GLOPAR (Participation Globale d'Action et de Recherche).

ANALYSE

Après avoir sondé les membres de divers secteurs de la communauté (dont une liste paraît à la page 3 de ce dossier d'action) en faisant usage des questions-échantillons, lisez les réponses et demandez pourquoi? ou pourquoi pas? Développez les questions que vous avez posées lors de l'étape d'évaluation en questions plus analytiques. Par exemple: Pourquoi l'alimentation du nourrisson est-elle largement ignorée dans les cours de biologie dans les lycées? Ou, pourquoi le journal local a-t-il relégué l'allaitement maternel aux pages familiales plutôt que de l'inclure dans les sections science ou santé? Ou, y a-t-il un moyen de permettre aux femmes d'allaiter au sein à l'usine? Ou, le centre communautaire local pourrait-il mettre à la disposition des mères un lieu où elles pourraient avoir chaque semaine une réunion de groupe de soutien?

Ces questions vont très probablement engendrer la discussion, laquelle commencera à vous orienter vers des actions spécifiques pour remédier aux besoins et lacunes que vous avez découverts.

